

Publication des demandes d'autorisation d'exploiter déposées auprès de la DDTM de la Charente-Maritime présentées à la CDOA du 18 mars 2014 et portant sur une surface supérieure à 40 ha

En application de l'article R.331-4 du code rural, la préfète de la Charente-Maritime informe qu'elle a reçu des demandes d'autorisation d'exploiter des biens agricoles concernant les lieux suivants, et portant sur une surface supérieure à ½ unité de référence, soit 40 ha. Les demandes relatives à un projet d'installation ne sont pas soumises à cette publicité, et ne figurent pas dans la liste.

Date demande	Surface réelle demandée en ha	Surface pondérée demandée en ha	Commune(s) et surface(s) indicative(s)	Propriétaire(s)
02/12/13	55,16	165,48	AUJAC (17770) AUTHON EBEON (17770) BLANZAC LES MATHA (17160) COURCERAC (17160) HAIMPS (17160) MATHA (17160) - MIGRON (17770) - SONNAC (17160) - VILLARS-LES-BOIS (17770)	Divers propriétaires
21/01/14	209,77	220,66	LA BROUSSE (17160) CHERBONNIERES (17470) GIBOURNE (17160) LOIRE-SUR-NIE (17470) SAINT-MARTIN-DE-JUILLERS (17400) SAINT-PIERRE-DE-JUILLERS (17400)	Divers propriétaires
10/01/14	37,96	74,54	ALLAS CHAMPAGNE (17500) MOINGS (17500) ARTHENAC (17520)	M. et Mme BOBE Christian
06/02/14	74,73	74,73	CABARIOT (17430) LUSSANT (17430) MURON (17430) PUY-DU-LAC (17380) TONNAY-CHARENTE (17430)	Divers propriétaires
05/02/14	44,29	72,88	SAINT-ANDRE-DE-LIDON (17260) THAIMS (17120) GREZAC (17120)	Michel BUJARD - Jean-Jacques BUJARD
23/12/14	88,36	88,36	DAMPIERRE SUR BOUTONNE (17470)	FUMOLEAU Claudette -FUMOLEAU Francis - BRUNETEAU Léonie